

Paris, le 28 janvier 2016

FLASH INFO

Une aide gratuite à domicile pour passer à la TNT Haute Définition

À partir du 29 janvier, toutes les personnes de plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 % qui reçoivent la télé par l'antenne râteau peuvent prendre rendez-vous pour qu'un facteur les aide dans l'installation de leur équipement TNT HD.

Afin d'assurer la continuité de la réception des chaînes de télévision, la loi a prévu des aides pour accompagner les téléspectateurs. L'Agence nationale des fréquences (ANFR) met en place une aide de proximité à destination des personnes âgées ou handicapées. Pour cela, elle a sélectionné La Poste, qui assurera cette prestation sur tout le territoire métropolitain.

Au-delà de l'accompagnement technique, c'est une mission d'accompagnement humain. Les personnes âgées seront assistées par un facteur, acteur de proximité et de confiance.

Qui peut demander cette aide ?

- Les foyers composés de personnes ayant toutes plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 %, recevant la télévision exclusivement par l'antenne râteau.

En quoi consiste-t-elle ?

- Un facteur intervient gratuitement, sur rendez-vous, au domicile pour aider ces personnes à installer leur équipement TNT HD dont elles auront fait l'acquisition au préalable. Elles bénéficieront également d'une démonstration de la recherche et mémorisation des chaînes qui sera à réaliser le 5 avril pour retrouver l'ensemble des chaînes nationales gratuites en HD.

Comment en bénéficier ?

- Aucun démarchage ne sera réalisé auprès des publics concernés par cette aide.
- Les téléspectateurs éligibles doivent appeler le **0970 818 818** pour prendre rendez-vous.

Pour rappel : dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition, pour une meilleure qualité de son et d'image. Orchestrée par l'Agence nationale des fréquences (ANFR), la campagne de communication donne le mode d'emploi pour que les personnes recevant la télévision par antenne râteau puissent comprendre facilement comment vérifier leur équipement et s'équiper si besoin pour profiter de la TNT HD. C'est simple : il suffit d'afficher les chaînes 7 et 57. Si le logo ARTE HD apparaît en haut à gauche de l'écran, l'équipement est compatible HD. Si le logo ARTE HD n'apparaît pas, il suffit de s'équiper d'un adaptateur TNT HD, disponible à partir de 25 euros dans les grandes surfaces ou en magasins spécialisés. Une aide financière du même montant est proposée sous certaines conditions de ressources.

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur le site internet recevoirlatnt.fr
ou au **0970 818 818** (de 8h à 19h, appel non surtaxé)

Contacts presse :

Nelly MBILA
nmbila@televisionandco.fr
01.55.65.06.03
06.76.92.70.19

Antonin VIOLETTE
aviolette@televisionandco.fr
01.55.65.06.05
06.47.48.63.25